



E.A.P. AUDIT
Commissariat aux Comptes-Audit

Société inscrite sur la
liste nationale des
Commissaires aux
Comptes, rattachée à la
CRCC de Toulouse

2, rue de la Fraternité
82000 Montauban

Tél : 05.63.91.95.06

Fax : 05.63.91.95.08

eapaudit@orange.fr

SARL au capital de
1.000 €

RCS 813 938 834
MONTAUBAN

AGIR EMPLOI - CIBC

Association Loi 1901

Siège social : 51, route de Bressols

82000 MONTAUBAN

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2022

AGIR EMPLOI - CIBC

Association Loi 1901

**Siège social : 51 route de Bressols
82000 MONTAUBAN**



E.A.P. AUDIT

Commissariat aux Comptes-Audit

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS 31/12/2022

Société inscrite sur la
liste nationale des
Commissaires aux
Comptes, rattachée à
la CRCC de Toulouse

2, rue de la Fraternité
82000 Montauban

Tél : 05.63.91.95.06

Fax : 05.63.91.95.08

eapaudit@orange.fr

SARL au capital de
1.000 €

RCS 813 938 834
MONTAUBAN

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à MONTAUBAN, le 5 mai 2023

Le Commissaire aux comptes
EAP AUDIT, représenté par

SARL EAP AUDIT
Société de Commissaires aux Comptes
2, rue de la Fraternité
82000 MONTAUBAN
Tél. : 05 63 91 95 06
Fax : 05 63 91 95 08
E-mail : eapaudit@orange.fr

Société inscrite sur la
liste nationale des
Commissaires aux
Comptes, rattachée à
la CRCC de Toulouse

2, rue de la Fraternité
82000 Montauban

Tél : 05.63.91.95.06

Fax : 05.63.91.95.08

eapaudit@orange.fr

SARL au capital de
1.000 €

RCS 813 938 834
MONTAUBAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2022

A l'Assemblée Générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **CIBC - AGIR EMPLOI** relatifs à l'exercice clos le **31/12/2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Eu

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre Association, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.
- Plus spécifiquement, nous avons validé le calcul du coefficient de TVA appliqué et son traitement comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

EN

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS (ANNEXE 1)

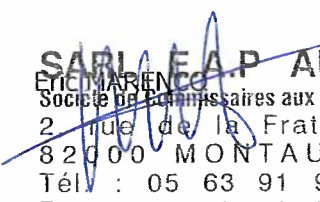
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe 1 du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à MONTAUBAN, le 5 mai 2023

Le Commissaire aux comptes
EAP AUDIT, représenté par


SARL EAP AUDIT
Eric MARENCO
Société de Commissaires aux Comptes
2 rue de la Fraternité
82000 MONTAUBAN
Tél : 05 63 91 95 06
Fax : 05 63 91 95 08
E-mail : eapaudit@orange.fr

ANNEXE 1

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

EM

Bilan et Résultat Association

CIBC AgirE

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	12 903	12 903				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	212 667	144 544	68 123	2,92	72 421	2,98
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	152 500		152 500	6,54	24 034	0,99
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	9 085		9 085	0,39	6 785	0,28
TOTAL (I)	387 155	157 447	229 708	9,85	103 240	4,25
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	483 653		483 653	20,74	658 917	27,15
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	240		240	0,01		
. Organismes sociaux					1 206	0,05
. Etat, impôts sur les bénéfices	29 607		29 607	1,27		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	12 960		12 960	0,56	6 328	0,25
. Autres	22 182		22 182	0,95	29 365	1,21
Valeurs mobilières de placement	302 970		302 970	12,99	296 189	12,20
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 202 812		1 202 812	51,57	1 314 673	54,17
Charges constatées d'avance	48 259		48 259	2,07	17 245	0,71
TOTAL (II)	2 102 684		2 102 684	90,15	2 323 922	95,75
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	2 489 838	157 447	2 332 392	100,00	2 427 162	100,00



CIBC AgirE

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves	1 333 249	57,15	1 089 239	44,88
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	121 463	5,21	244 010	10,05
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	25 089	1,08	25 089	1,03
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	1 479 801	63,45	1 358 338	55,96
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	162 156	6,95	154 958	6,38
TOTAL (II)	162 156	6,95	154 958	6,38
FONDS DEDIES				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	83 517	3,58	283 616	11,69
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	94 921	4,07	49 368	2,03
Autres	511 996	21,95	580 883	23,93
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	690 435	29,50	913 867	37,65
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	2 332 392	100,00	2 427 162	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				



CIBC AgirE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION:										
Ventes de marchandises										
Production vendue de biens										
Prestations de services	1 936 382		1 936 382	100,00	2 035 185	100,00	-98 803	-4,84		
Montants nets produits d'expl.	1 936 382		1 936 382	100,00	2 035 185	100,00	-98 803	-4,84		
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:										
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation			106 930	5,52	90 352	4,44	16 578	18,35		
Cotisations										
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			15	0,00	9	0,00	6	66,67		
Autres produits										
Reprise sur provisions, dépréciations			72 439	3,74	33 795	1,66	38 644	114,35		
Transfert de charges										
Sous-total des autres produits d'exploitation			179 383	9,26	124 156	6,10	55 227	44,48		
Total des produits d'exploitation (I)			2 115 765	109,26	2 159 341	105,10	-43 576	-2,01		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Exédent transféré (II)										
PRODUITS FINANCIERS:										
De participations										
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif										
Autres intérêts et produits assimilés			5 332	0,26	479	0,02	4 853	N/S		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			3 811	0,20			3 811	N/S		
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (III)			9 142	0,47	479	0,02	8 663	N/S		
PRODUITS EXCEPTIONNELS:										
Sur opérations de gestion										
Sur opérations en capital			991	0,05	845	0,04	146	17,28		
Reprises sur provisions et transferts de charges					54 782	2,69	-54 782	-100,00		
Total des produits exceptionnels (IV)			991	0,05	55 627	2,73	-54 636	-96,21		
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			2 125 899	109,79	2 215 446	108,85	-89 547	-4,03		
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT										
TOTAL GENERAL			2 125 899	109,79	2 215 446	108,85	-89 547	-4,03		
CHARGES D'EXPLOITATION:										
Achats de marchandises			7 872	0,41	5 174	0,25	2 698	52,15		
Variations stocks de marchandises										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements										
Autres achats non stockés			89 768	4,64	55 692	2,74	34 076	61,19		
Services extérieurs			257 263	13,29	233 615	11,43	23 648	10,12		
Autres services extérieurs			130 509	6,74	117 700	5,78	12 809	10,88		
Impôts, taxes et versements assimilés			69 469	3,59	64 733	3,18	4 736	7,32		
Salaires et traitements			1 017 060	52,52	1 053 825	51,78	-36 765	-3,48		
Charges sociales			347 561	17,56	334 707	16,45	12 854	3,84		
Autres charges de personnel										
Subventions accordées par l'association										



CIBC AgirE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	29 546	1,53	30 630	1,51	-1 084	-3,53
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	3	0,00	2 173	0,11	-2 170	-99,85
Total des charges d'exploitation (I)	1 949 051	100,55	1 898 248	93,27	50 803	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			1 088	0,05	-1 088	-100,00
Intérêts et charges assimilées	7 118	0,37	1 929	0,09	5 189	289,00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	7 118	0,37	3 017	0,15	4 101	135,93
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	319	0,02			319	NS
Sur opérations en capital	3 827	0,20			3 827	NS
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	7 198	0,37			7 198	NS
Total des charges exceptionnelles (IV)	11 344	0,59			11 344	NS
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	36 923	1,91	70 172	3,45	-33 249	-47,37
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	2 004 436	103,51	1 971 437	99,87	32 999	1,67
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	121 463	6,27	244 010	11,99	-122 547	-50,21
TOTAL GENERAL	2 125 899	109,79	2 215 446	108,85	-89 547	-4,03
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Annexes

CIBC AgirE

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 332 391,72 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 121 463,01 E.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

CIBC AgirE

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**

Subvention :

Montant de la subvention Illettrisme "Conseil départementale Tarn et Garonne" : 106 930 euros.

Impôts et taxes :

L'association est assujettie aux impôts commerciaux à compter du 1er Janvier 2020 (Impôts sociétés et CET).

Elle relève également de la TVA à hauteur de 42 % de son chiffre d'affaires et applique ce même coefficient sur la TVA récupérable.

CIBC AgirE

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 387 155 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	27 373		14 470	12 903
Immobilisations corporelles	195 358	29 075	11 766	212 667
Immobilisations financières	30 819	130 766		161 585
TOTAL	253 550	159 841	26 236	387 155

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 157 447 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	27 373		14 470	12 903
Immobilisations corporelles	122 937	29 546	7 939	144 544
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	150 310	29 546	22 409	157 447

3.2 - Etat des créances = 605 986 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	9 085		9 085
Actif circulant & charges d'avance	596 901	596 901	
TOTAL	605 986	596 901	9 085

3.3 - Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers	3 811		3 811		
Total	3 811		3 811		

CIBC AgirE

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 248 269 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	231 796
Autres créances	13 503
Disponibilités	2 970
TOTAL	248 269

3.5 - Charges constatées d'avance = 48 259 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

CIBC AgirE

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Provisions = 162 156 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	154 958	7 198			162 156
TOTAL	154 958	7 198			162 156

4.2 - Etat des dettes = 690 435 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	83 517	83 517		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	94 921	94 921		
Dettes fiscales & sociales	450 922	450 922		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	61 075	61 075		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	690 435	690 435		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 348 301 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	26
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	24 885
Dettes fiscales & sociales	322 778
Autres dettes	612
TOTAL	348 301

4.4 - Informations complémentaires sur le bilan passif

Indemnité fin de carrière :

L'association a opté pour la comptabilisation d'une provision figurant au passif du bilan

Le montant de la provision au 31/12/2022 s'élève à 162 156 euros.

La provision fait l'objet d'une dotation de 7 198 euros.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes:

- date de départ : 65 ans
- taux d'évolution des salaires: 2 %
- Taux d'actualisation: 3.5 %
- Convention collective: Syntec bureaux d'études

CIBC AgirE

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

CIBC AgirE

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes**

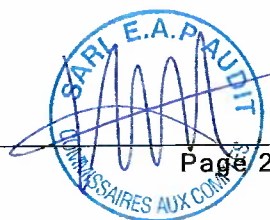
	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	3 000

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	23	
Agents de maîtrise & techniciens	6	
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	29	0

6.3 - Dettes garanties par des suretés réelles

Garantie de l'état PGE à hauteur de 90% : 75 142 euros.



CIBC AgirE

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 248 269 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	231 796
Clients factures a etablr(41810000)	231 796
Autres créances :	13 503
Etat produits a recevoir(44870000)	812
Deb et cred divers produits a recevoir(46870000)	12 691
Disponibilités :	2 970
Inter.courus/obligations bons valeurs as(50880000)	2 970
TOTAL	248 269

8.2 - Charges constatées d'avance = 48 259 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	48 259
TOTAL	48 259

8.3 - Charges à payer = 348 301 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	26
Int courus/emprunts etablissts credit(16884000)	26
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	24 885
Fourn factures non parvenues.(40810000)	24 885
Dettes fiscales et sociales :	322 778
Pers conges a payer(42820000)	79 624
Pers autres charges a payer(42860000)	148 993
Org.soc. conges a payer(43820000)	36 714
Org.soc. autres charges a payer(43860000)	35 171
Fp et ta a payer(43861000)	1 315
Etat autres charges a payer(44860000)	20 960
Autres dettes :	612
Deb et cred divers charges a payer(46860000)	612
TOTAL	348 301

